

SESSION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

SÉANCE PLÉNIÈRE LE VENDREDI 7 MARS 2025

L'assemblée départementale se réunira le vendredi 7 mars pour sa première séance plénière de l'année dédiée notamment au débat d'orientations budgétaires 2025.

L'ordre du jour de la session est joint à cette invitation.



JEAN MORIN
Président du conseil
départemental de la Manche

vous convie à assister à la séance plénière
le vendredi 7 mars à partir de 9h,

La séance pourra être suivie en direct sur le site Internet manche.fr